

Tarifs en vigueur au :

La Villa les Petits Bonheurs étant habilitée totalement à l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée par arrêté du président du Conseil Départemental.

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants

Tarifs Prix de Journée

Résidents + 60 ans

Résidents - 60 ans

Dépôt de garantie
versé à l'admission

TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur)

applicables uniquement aux personnes âgées de plus de 60 ans

GIR 1 - 2

GIR 3 - 4

GIR 5 - 6

TARIFS PRESTATIONS ANNEXES TVA en vigueur

(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).

Coiffeur - Pédicure : Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement
Les tarifs sont affichés dans l'établissement.

Le résident - Nom et Prénom :

ou pour le résident, le représentant légal :

Nom et Prénom :

Date :

Signature :

Le Directeur

d'Etablissement :

Date

Signature :